

Plan of Subdivision Proposal Summary

File Number: D07-16-26-0014

Date: August 20, 2026

Applicant: Mike Green / Tamarack (Cardinal Creek) Corporation

Comments due date: September 15, 2026

Applicant E-mail: mike.green@taggart.ca

Planner: Katie Turk

Applicant Phone Number: 613-807-5663

Ward: 1 - Orléans East-Cumberland

Owner: Mike Green / Tamarack (Cardinal Creek) Corporation

Ward Councillor: Matthew Luloff

Site Location

900 Géographe Terrace

Applicant's Proposal

The City of Ottawa has received Plan of Subdivision application to create 24 residential blocks for approximately 47 dwelling units, consisting of 1 detached dwelling and 46 semi-detached dwellings, and a new public street.

Proposal Details

The subject site is municipally known as 900 Géographe Terrace and is located in Cardinal Creek Village. The approximately 2.09 hectare site is bounded by Famille-Laporte Avenue to the north, Géographe Terrace to the east, and existing low-rise residential development to the south and west. The surrounding area is primarily residential, with Mantha Park to the east and Millstone Park to the west.

The site is designated [Neighbourhood](#) in the Official Plan and Elementary School in the [Cardinal Creek Village Concept Plan](#). The lands were previously reserved for the Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CECCE), but the school board decided not to move forward with development of a school on this property. The Cardinal Creek Village Concept Plan allows school sites to be developed for residential uses where a school board does not acquire the lands. As per [Schedule C2](#) of the Official Plan, the site is located in proximity to a conceptual future transit corridor extending from the existing Trim O-Train Station. Per [Schedule C11-C](#) of the Official Plan, Cardinal Creek, located west of the site, is identified as an Urban Natural Heritage Feature. The feature is located outside of the proposed Draft Plan of Subdivision.

The applicant is proposing to develop this property (which will be referred to as Cardinal Creek Village Phase 8) with 24 residential blocks anticipated to accommodate approximately 47 dwelling units, including 46 semi-detached dwellings and one detached dwelling. The development will include a new public street with an 18 metre right-of-way, providing a looped cul-de-sac. The new street will be accessed from Famille-Laporte Avenue. An existing sidewalk along the north and east sides of the site is proposed to be retained.

The site is zoned Minor Institutional Zone, Subzone A (I1A) and Residential Third Density Zone, Subzone Z (R3Z) under Zoning By-law 2008-250 and zoned Institutional Zone (INZ) / Neighbourhood Zone 3, Subzone B (N3B) under Zoning By-law 2026-050. The current zoning permits the proposed development.

Related Planning Applications

N/A

Roadway Modifications

N/A

Timelines and Approval Authority

The “On Time Decision Date”, the target date a decision will be made by the Planning, Development and Building Services Department on the Plan of Subdivision application is [Click or tap to enter a date](#).

Submission Requirements

If a person or public body would otherwise have the ability to appeal the decision of the City of Ottawa but does not make oral submissions at a public meeting, if one is held, or make written submissions to the City of Ottawa in respect of the proposed plan of subdivision before the approval authority gives or refuses to give approval to the draft plan of subdivision, the person or public body is not entitled to appeal the decision to the Ontario Land Tribunal.

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting, if one is held, or make written submissions to the City of Ottawa in respect of the proposed plan of subdivision before the approval authority gives or refuses to give approval to the draft plan of subdivision, the person or public body may not be added as a party to the hearing of an appeal before the Ontario Land Tribunal unless, in the opinion of the Tribunal, there are reasonable grounds to do so.

Request to Post This Summary

If you have received this notice because you are the owner of a building within the area of the proposed development, and the building has at least seven (7) residential units, it is requested that you post this notice in a location visible to all of the residents.

Stay Informed and Involved

1. Register for future notifications about this application and provide your comments either by mailing the notification sign-up form in this package or by e-mailing me and adding File No. D07-16-26-0014 in the subject line.
 - a. Please note, comments will continue to be accepted and considered after the initial comment period due date noted above. However, comments received after the above date may not be reflected in the staff report.
2. Access submitted plans and studies regarding this application online at **ottawa.ca/devapps**.
3. If you wish to be notified of the decision on the application, you must make a written request to me. My contact information is below.
4. Should you have any questions, please contact me.

Katie Turk, Development Review Planner
Planning, Development and Building Services Department
City of Ottawa
110 Laurier Avenue West, 4th Floor
Ottawa, ON K1P 1J1
Tel.: 613-580-2424, ext. 25914
katie.turk@ottawa.ca

Résumé de la proposition de plan de lotissement

N° de dossier : D07-16-26-0014

Date : 20 août 2026

Requérant : Mike Green / Tamarack (Cardinal Creek) Corporation

Date limite des commentaires : 15 septembre 2026

Courriel du requérant : mike.green@taggart.ca

Urbaniste : Katie Turk

N° de tél. du requérant : 613-807-5663

Quartier : 1 - Orléans-Est-Cumberland

Propriétaire : Mike Green / Tamarack (Cardinal Creek)

Conseiller : Matthew Luloff

Emplacement

900, terrasse Géographe

Proposition du requérant

La Ville d'Ottawa a reçu une demande de plan de lotissement visant à créer 24 îlots résidentiels comprenant environ 47 logements, soit une habitation isolée et 46 habitations jumelées, ainsi qu'une nouvelle rue publique.

Détails de la proposition

L'emplacement visé, situé au 900, terrasse Géographe, se trouve dans le village de Cardinal Creek. Ce terrain d'environ 2,09 hectares est délimité par l'avenue Famille-Laporte au nord, la terrasse Géographe à l'est et un aménagement résidentiel de faible hauteur au sud et à l'ouest. Les utilisations environnantes sont essentiellement résidentielles, à l'exception du parc Mantha à l'est et du parc Millstone à l'ouest.

L'emplacement est désigné [Quartier](#) dans le Plan officiel et École secondaire dans le [Plan secondaire du village de Cardinal Creek](#). Il était auparavant réservé pour le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CECCE), mais le conseil scolaire a décidé de ne pas aller de l'avant avec le projet de construction d'une école à cet endroit. Le Plan conceptuel du village de Cardinal Creek autorise l'aménagement d'emplacements scolaires devant desservir des utilisations résidentielles si le conseil scolaire n'acquiert pas ces terrains. Conformément à l'[annexe C2](#) du Plan officiel, l'emplacement se trouve à proximité d'un avant-projet du couloir projeté de transport en commun reliant la station Trim de l'O-Train. Selon l'[annexe C11-C](#) du Plan officiel, le ruisseau Cardinal, qui s'étend à l'ouest de l'emplacement, est désigné infrastructure du patrimoine naturel urbain. Cet élément est situé à l'extérieur de la zone visée par l'ébauche du plan de lotissement.

Le requérant souhaite aménager cette propriété (appelée Phase 8 du village de Cardinal Creek) en y créant 24 îlots résidentiels devant accueillir environ 47 logements, soit 46 habitations jumelées et une habitation isolée. Le projet comprendra une nouvelle rue publique d'une emprise large de 18 mètres, formant une impasse en boucle. Cette nouvelle rue sera accessible par l'avenue Famille-Laporte. Le trottoir qui longe actuellement les côtés nord et est de l'emplacement serait conservé.

L'emplacement est désigné Zone de petites institutions, sous-zone A (I1A) et Zone résidentielle de densité 3, sous-zone Z (R3Z) dans le *Règlement de zonage 2008-250*, et Zone institutionnelle (INZ) / Zone de quartier 3, sous-zone B (N3B) dans le *Règlement de zonage 2026-050*. La désignation actuelle autorise l'aménagement proposé.

Demandes d'aménagement connexes

S. O.

Modifications aux chaussées

S. O.

Calendrier et pouvoir d'approbation

La « date de décision en temps voulu », c'est-à-dire la date limite à laquelle la Direction générale des services de la planification, de l'aménagement et du bâtiment rendra sa décision à l'égard de la demande d'approbation de plan de lotissement, est fixée au [Click or tap to enter a date](#).

Exigences de soumission

Si une personne ou un organisme public est en mesure d'interjeter appel de la décision de la Ville d'Ottawa, mais ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique, le cas échéant, ni d'observations écrites à la Ville d'Ottawa à l'égard du plan de lotissement proposé avant que l'autorité approbatrice n'approuve ou ne refuse d'approuver l'ébauche du plan de lotissement, la personne ou l'organisme public n'a pas le droit d'interjeter appel de la décision devant le Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire.

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique, le cas échéant, ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa à l'égard du plan de lotissement proposé avant que l'autorité approbatrice n'approuve ou ne refuse d'approuver l'ébauche du plan de lotissement, la personne ou l'organisme public ne peut pas être joint en tant que partie à l'audition d'un appel dont est saisie le Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire à moins qu'il n'existe, de l'avis de ce dernier, des motifs raisonnables de le faire.

Demande d'affichage du présent résumé

Si vous recevez cet avis parce que vous êtes propriétaire d'un immeuble situé dans la zone de l'aménagement proposé et comptant au moins sept (7) unités d'habitation, vous êtes tenu d'afficher cet avis à la vue de tous les résidents de l'immeuble.

Restez informé et participez

1. Inscrivez-vous pour recevoir des avis futurs au sujet de cette demande et transmettre vos observations soit en envoyant le formulaire d'inscription de cette trousse par la poste, soit

en m'envoyant un courriel et en ajoutant le n° de dossier D07-16-26-0014 dans la ligne objet.

- a. Veuillez noter que les commentaires seront encore acceptés et examinés après la date limite de commentaires susmentionnée. Toutefois, les commentaires reçus après cette date ne seront pas nécessairement pris en compte dans le rapport du personnel.
2. Accédez en ligne aux études et aux plans présentés concernant la présente demande à **ottawa.ca/demdam**.
3. Si vous voulez être avisé de la décision concernant la demande, vous devez m'en faire la demande par écrit. Vous trouverez mes coordonnées ci-dessous.
4. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec moi.

Katie Turk, urbaniste responsable des projets d'aménagement
Direction générale des services de la planification, de l'aménagement et du bâtiment
Ville d'Ottawa
110, avenue Laurier Ouest, 4^e étage
Ottawa (Ontario) K1P 1J1
Tél. : 613-580-2424, poste 25914
katie.turk@ottawa.ca

Location Map/ Carte de l'emplacement

